

ADAPTATIONS SALARIALES :

modifications MENSUELLES

Février 2024

Liste définitive - Version n° 1

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
100.00	CP auxiliaire pour ouvriers	Frais transport	Modification au 01/01/2024: - Vélo	Rétroactif
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	Frais transport	Modification au 01/01/2024: - Vélo	Rétroactif
102.04	Carrières de grès et quartzite	Frais transport	Modification au 01/01/2024: - Vélo	Rétroactif
102.08	Carrières et scieries de marbres	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-02-24
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
102.11	Ardoisières, carrières de coticules et pierres à rasoir de kaolin et de sable Provinces du BW, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
102.11	Ardoisières, carrières de coticules et pierres à rasoir de kaolin et de sable Provinces du BW, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur	Frais transport	Modification au 01/01/2024: - Vélo	Rétroactif
102.11	Ardoisières, carrières de coticules et pierres à rasoir de kaolin et de sable Provinces du BW, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur	Indexation	Indexation de 1% des salaires minima et effectifs	01-02-24
106.02	Industrie du béton	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
107.00	Maîtres tailleurs, tailleuses et couturières	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
107.00	Maîtres tailleurs, tailleuses et couturières	Frais transport	Modification au 01/01/2024: - Transport en commun public (autre que train) - Vélo	Rétroactif

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
109.00	Habillement et confection	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
109.00	Habillement et confection	Frais transport	Modification au 01/01/2024 - Transport privé (distance minimale) - Vélo	Rétroactif
111.01	Transformation industrielle des métaux	! Info new's	Prise en charge par le Fonds du supplément additionnel en cas de chômage temporaire	01-02-24
111.02	Transformation artisanale des métaux	! Info new's	Prise en charge par le Fonds du supplément additionnel en cas de chômage temporaire	01-02-24
111.03	Montage de ponts & charpentes	! Info new's	Prise en charge par le Fonds du supplément additionnel en cas de chômage temporaire	01-02-24
111.03	Montage de ponts & charpentes	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
112.00	Entreprises de garage	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
112.00	Entreprises de garage	Indexation	Indexation de 1,04% : - des salaires minima et effectifs, - des indemnités de standby - des indemnités de départ Rmq: l'indexation est appliquée au salaire minimum des catégories en tension 100 (A1.1 et A2). Les autres salaires évoluent selon le pourcentage de la tension de leur catégorie.	01-02-24
113.00	Industrie céramique	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
113.00	Industrie céramique	Indexation	Indexation de 2% : - des salaires horaires minima et effectifs	01-02-24
115.03	Miroiterie et fabrication de vitraux d'art	Frais transport	Modification au 01/10/2023: - Transport privé - Vélo	Rétroactif
116.00	Industrie chimique	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
116.00	Industrie chimique	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
118 sauf 118.03	Industrie alimentaire SAUF boulangeries et pâtisseries artisanales	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé - Vélo	01-02-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
118 sauf 118.03	Industrie alimentaire SAUF boulangeries et pâtisseries artisanales	Indexation	au 01/01/2024, indexation de l'indemnité complémentaire à charge de l'employeur en cas de crédit temps fin de carrière et avec motif	Rétroactif
118.03	Boulangeries et pâtisseries artisanales	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé - Vélo	01-02-24
119.00.01	Commerce alimentaire	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
119.00.02	Boucheries et charcuteries	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
119.00.03	Commerce de boissons	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
120.00	Industrie textile et bonneterie	? Info new's	Prise en charge par le Fonds du supplément additionnel en cas de chômage temporaire pour RAISONS ECONOMIQUES	01-02-24
120.00	Industrie textile et bonneterie	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
121.00	Nettoyage	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
121.00	Nettoyage	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Indemnité de mobilité	Rétroactif
124.00	Construction	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
124.00	Construction	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
125.01	Exploitations forestières	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
125.01	Exploitations forestières	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
125.02	Scieries et industries connexes	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
125.02	Scieries et industries connexes	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
125.03	Commerce du bois	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
125.03	Commerce du bois	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
126.00.00 (ouv)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (ouvriers)	? Info new's	Prise en charge par le Fonds du supplément additionnel en cas de chômage temporaire	01-02-24
126.00.00 (ouv)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (ouvriers)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
127.00	Commerce de combustibles	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
127.00	Commerce de combustibles	Frais transport	Modifications au 01/01/2024 : - Train - Transport en commun autre que train	Rétroactif
128.00	Industrie des cuirs et peaux et produits de remplacement	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
130.00	Imprimerie, arts graphiques et journaux	Frais transport	Modifications : - Train	01-02-24
130.00	Imprimerie, arts graphiques et journaux	Frais transport	Modification au 01/01/2024 (pour les imprimeries de labeur) : - vélo	Rétroactif
132.00.00 (ouv)	Travaux techniques agricoles et horticoles (ouvriers)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
132.00.00 (ouv)	Travaux techniques agricoles et horticoles (ouvriers)	Frais transport	Modification rétroactive: - Vélo : * du 01/11/2023 au 31/12/2023 : 0,27€/km parcouru * àpd 01/01/2024 : 0,34€/km parcouru	Rétroactif
132.00.02 (emp)	Travaux techniques agricoles et horticoles (employés)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
132.00.02 (emp)	Travaux techniques agricoles et horticoles (employés)	Frais transport	<p>Modification au 01/07/2023: - Transport public train - Transport public autre que le train - Transport privé</p> <p>Modification rétroactive : - Vélo : *du 01/11/2023 au 31/12/2023 : 0,27€/km parcouru *àpd 01/01/2024 : 0,34€/km parcouru</p>	Rétroactif
133.00	Tabac à fumer, à mâcher et à priser	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
140.00	Transport et de la logistique - Entreprises de services de location de voitures avec chauffeur	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
140.01	Autobus et autocars	Frais transport	<p>Modification au 01/01/2024 : - Vélo</p>	Rétroactif
140.01	Autobus et autocars	Indexation	<p>Personnel de garage :</p> <p>Indexation de 1,04% : - des salaires minima et effectifs,</p>	01-02-24
140.01	Autobus et autocars	Indexation	<p>Personnel roulant - services réguliers <u>spécialisés</u> :</p> <p>Indexation de 2% des salaires horaires minima et effectifs</p>	01-02-24
140.02	Taxis	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
140.03	Transport routier et logistique pour compte de tiers	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
140.03	Transport routier et logistique pour compte de tiers	Frais transport	<p>Modifications au 01/01/2024 : - Train - Transport en commun autre que train - vélo</p>	Rétroactif
140.05	Déménagement	Frais transport	<p>Modifications : - Train - Transport privé</p>	01-02-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
140.05	Déménagement	Frais transport	Modification au 01/11/2023: - Transport public train - Transport public autre que le train	Rétroactif
142.01	Récupération de métaux	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
142.02	Récupération de chiffons	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
142.04	Récupération de produits divers	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
144.00.00 (ouv)	Agriculture (ouvriers)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
144.00.00 (ouv)	Agriculture (ouvriers)	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
145.00.00 (ouv) - sauf 145.04.00	Horticulture, sauf parcs et jardin (ouvriers)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
145.00.00 (ouv) - sauf 145.04.00	Horticulture, sauf parcs et jardin (ouvriers)	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
145.00.02 (emp) - sauf 145.04.02	Horticulture, sauf parcs et jardins (employés)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
145.00.02 (emp) - sauf 145.04.02	Horticulture, sauf parcs et jardins (employés)	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
145.04.00 (ouv)	Aménagement de parcs et jardins (ouvriers)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
145.04.00 (ouv)	Aménagement de parcs et jardins (ouvriers)	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
146.00	Entreprises forestières	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-02-24
146.00	Entreprises forestières	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Transport privé - Vélo	Rétroactif
149.01	Electriciens	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé - Indemnité mobilité	01-02-24
149.02	Carrosserie	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
149.02	Carrosserie	Indexation	Indexation de 1,04% des salaires minima et effectifs <i>Rmq: l'indexation sur les minima est appliquée uniquement au salaire minimum de manœuvre (tension 100), les autres salaires évoluent en fonction de la tension</i>	01-02-24
149.03	Métaux précieux	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
149.04	Commerce du métal	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
149.04	Commerce du métal	Indexation	Indexation de 1,04 % : - des salaires minima et effectifs - des indemnités de standby - des indemnités de départ <i>Rmq: indexation appliquée uniquement au salaire minimum de manœuvre (tension 100), les autres salaires évoluent en fonction de la tension</i>	01-02-24
200.00	CP auxiliaire pour employés	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
200.00	CP auxiliaire pour employés	Frais transport	Modifications au 01/01/2024 : - Transport privé (plafond)	Rétroactif
201.00	Commerce de détail indépendant	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
202.00	Commerce de détail alimentaire	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
202.00	Commerce de détail alimentaire	Frais transport	Modifications au 01/01/2024 : - Transport privé (plafond) - Vélo	Rétroactif

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
203.00	Carrières de petit granit	! Info new's	A partir du 01/01/2024 , introduction d'une prime d'entretien et d'usure des vêtements et sous-vêtements personnels du travailleur accordée à concurrence de 1,02 € par jour effectivement presté	Rétroactif
203.00	Carrières de petit granit	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-02-24
203.00	Carrières de petit granit	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
207.00	Industrie chimique	Frais transport	Modification: - Train	01-02-24
207.00	Industrie chimique	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
214.00	Industrie textile et bonneterie	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
215.00	Habillement et confection	Frais transport	Modifications : - Transport privé	01-02-24
219.00	Services et organismes de contrôle technique et d'évaluation de la conformité	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
220.00	Industrie alimentaire	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé - vélo	01-02-24
220.00	Industrie alimentaire	Indexation	au 01/01/2024 , indexation de l'indemnité complémentaire à charge de l'employeur en cas de crédit temps fin de carrière et avec motif	Rétroactif
223.00	Transformation du papier et carton	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
226.00	Commerce international, transport et logistique	Augm. conv.	A partir du 01/01/2024 , augmentation du montant de l'allocation complémentaire payée par l'employeur en cas de vacances-jeunes ou de vacances-séniors : 33,70€ par jour de vacances ou 16,85€ par demi-jour .	Rétroactif
226.00	Commerce international, transport et logistique	Frais transport	Modifications au 01/01/2024 : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	Rétroactif
227.00	Secteur audio-visuel	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
227.00	Secteur audio-visuel	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
302.00	Industrie hôtelière	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
303.01	Production de films	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
304.00	Spectacle	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
306.00	Entreprises d'assurances	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de février	01-02-24
306.00	Entreprises d'assurances	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
306.00	Entreprises d'assurances	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
307.00	Entreprises de courtage et agences d'assurances	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
311.00	Commission paritaire des grandes entreprises de vente au détail	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
313.00	Pharmacies	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
313.00	Pharmacies	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : Train Transport public autre que le train Vélo	Rétroactif

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
313.00	Pharmacies	Indexation	Indexation de 2% des salaires minima et effectifs	01-02-24
314.00	Coiffure et soins de beauté	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	? Info new's	Au 01/01/2024 , introduction d'une prime indexée de changement de planification. Uniquement pour les ouvriers ayant un horaire mensuel.	Rétroactif
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Augm. conv.	au 01/01/2024 , augmentation: - de 10% des primes d'ancienneté ouvriers et employés - de 10% de l'indemnité d'entretien pour prestation avec chien personnel. - à 12,50€/J de l'indemnité de sécurité d'existence à charge de l'employeur en cas de chômage économique ou d'accident technique	Rétroactif
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Transport privé	Rétroactif
318.01	Services des aides familiales et seniors de la Région wallonne et des Communautés française et germanophone	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
319.00	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Frais transport	Services agréés et/ou subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), services non agréés ni subventionnés situés en RBC (à l'exception des centres d'accueil et des pouponnières subsidiés par l'ONE) : Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
319.00	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Frais transport	Services agréés et/ou subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), services non agréés ni subventionnés situés en RBC (à l'exception des centres d'accueil et des pouponnières subsidiés par l'ONE) : Modification au 01/01/2024 : Vélo	Rétroactif

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
319.02	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	! Info new's	Au 01/01/2024 pour les services subventionnés par l'AVIQ ou qui exercent les mêmes activités sans être agréés ou subventionnés : Les ouvriers de la catégorie 1 à 3 sont rémunérés à l'échelle 6.	Rétroactif
319.02	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Eco-chèques	Calcul d'une prime unique en éco-chèques , pour les sous-secteurs et travailleurs concernés. Octroi au 31/03/24	01-02-24
319.02	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Frais transport	Services agréés et/ou subventionnés par la Cté française ou la RW, Services non agréés ni subventionnés mais situés en RW : Modification : - Transport privé	01-02-24
320.00	Pompes funèbres	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
321.00	Grossistes-répartiteurs de médicaments	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
322.01	Titres-services	Frais transport	Modification (Région wallonne) - Train	01-02-24
322.01	Titres-services	Frais transport	Modifications au 01/01/2024 (Région wallonne) - Train - Transport en commun autre que train - Vélo	Rétroactif
323.00	Gestion d'immeubles, agents immobiliers et domestiques	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
326.00	Gaz & électricité	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
326.00	Gaz & électricité	Indexation	Indexation de 0,5162 % : - des salaires minima précédents - de l'indemnité d'inconfort	01-02-24
327.00	Entreprises de travail adapté, les ateliers sociaux et les maatwerkbedrijven – Sociétés d'initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale agréés par la Région wallonne (IDESS)	Frais transport	Modification (IDESS) - Transport privé	01-02-24
327.00	Entreprises de travail adapté, les ateliers sociaux et les maatwerkbedrijven – Sociétés d'initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale agréés par la Région wallonne (IDESS)	Frais transport	Modification au 01/01/2024 (IDESS) - Vélo	Rétroactif

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Communauté germanophone	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
329.01	Secteur socioculturel de la Communauté flamande	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
329.02 (Secteur socioculturel : Centres sportifs)	Centres sportifs	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
329.02 (Secteur socioculturel : Cté française et germanophone et de la Région wallonne)	Cté française et germanophone, RW	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
329.02 (Secteur socioculturel : Employeurs non visés par un CCT spécifique)	Employeurs non visés par une CCT spécifique	Frais transport	Modification : - Transport privé	01-02-24
329.03	Socioculturel : Fédéral & bicommunautaires	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
329.03	Socioculturel : Fédéral & bicommunautaires	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
330.01.10	Maisons de soins psychiatriques et hôpitaux privés	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.01.20	Maisons de repos & de repos et de soins	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.01.30	Soins à domicile	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.01.42	Centres de revalidation	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.01.52	Initiatives d'habitations protégées	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.01.54	Maisons médicales francophones en Régions wallonne et bruxelloise	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.02 (BXL)	Ets et services de santé bicommunautaires reconnus par la COCOM	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.03	Prothèse dentaire	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé	01-02-24
330.04	Secteur résiduaire, SEPPT et centres de santé, équipes d'accomp. Multidisc. de soins palliatifs	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
330.04 (Résiduaire)	Secteur résiduaire	Augm. conv.	Revalorisation des barèmes au 01/01/2024	Rétroactif
330.04 (SEPPT)	SEPPT et centres de santé	Augm. conv.	Revalorisation des barèmes au 01/01/2024	Rétroactif

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
331.00.10	SCP flamande pour l'accueil-enfants, crèches, services garde(...), garderies extra scolaires	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
333.00	Attractions touristiques	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
337.00	CP auxiliaire pour le secteur non-marchand	Frais transport	Modification : - Train	01-02-24
339.02	Sociétés de logement social agréées en RW	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-02-24
339.02	Sociétés de logement social agréées en RW	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Vélo	Rétroactif
339.03	Sociétés de logement social agréées en RBC	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-02-24
339.03	Sociétés de logement social agréées en RBC	Frais transport	Modification au 01/01/2024 : - Transport public train - Transport public autre que le train - vélo	Rétroactif
340.00	Technologies orthopédiques	Frais transport	Modifications : - Train - Transport privé	01-02-24
340.00	Technologies orthopédiques	Frais transport	Modification au 01/10/2023 : - Vélo	Rétroactif
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	Indexation	Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés.	01-02-24